

# Psion se déclare propriétaire du mot 'netbook'

Le fabricant d'organiseurs de poche, **Psion**, a décidé de frapper fort. En effet, l'entreprise britannique revendique la paternité du mot '**netbook**', couramment employé dans nos colonnes -et partout ailleurs- pour évoquer les petits PC portables *low cost*.

Psion somme toutes les entreprises et sites internet utilisant le terme à des fins commerciales d'en cesser l'emploi dans les plus brefs délais. Autrement dit, Asus, HP, Surcouf, Amazon.com, Rueducommerce, SFR, pixmania, etc., figurent dans la liste des entités potentiellement concernées par une probable plainte. Les blogs et autres sites internet d'information ne sont en théorie pas concernés. En théorie seulement.

Les sites affichant des publicités ou liens issus, par exemple, de programmes publicitaires similaires à 'AdSense' de Google semblent également visés par Psion.

Néanmoins, à bien des égards, l'entreprise de Psion peut sembler irréaliste. En effet, pourquoi revendiquer la propriété d'un terme aussi largement utilisé et devenu « générique » ? S'en prendre aux utilisateurs de ce mot reviendrait quasiment à entreprendre une action en justice pour l'utilisation de termes tels que 'Wi-Fi', 'lecteur MP3', 'caméscope'....

La démarche, qui peut paraître surréaliste, ne fait qu'illustrer les dérives entraînées par de longues batailles judiciaires autour de technologies ou de concepts employés depuis des années par de nombreuses entreprises.